

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

Date de convocation :

3 juillet 2020

Date d'affichage :

17 juillet 2020

**Nombre de conseillers
en exercice :**

27

N° : 2

Objet de la délibération :

Désignation des
représentants au sein de
la Commission
Communale des Impôts
Direct :

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois de juillet

L'an deux mille vingt le dix-juillet à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

Pascal ROUTHIER, Maire

Secrétaires : Anne BIHR, adjoint assistée de Julien MOREL

Etaient présents : Pascal ROUTHIER, Dominique NICOLIN, Anne BIHR, Thierry COURTOIS, Viviane GAUDEL, Jean-Louis MONTRICHARD, Pascal HERRMANN, Nathalie MULENET, Jean-Luc REMOND, Réjane SIZINE, Alain OLIEL, Laurence CORNIER, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-France BARRAUX, Stéphane PRETRE, Marie-Lise LAMIDEY, Arnaud VERDENET, Edith REBILLET, Laurent THIRIOT, Sophie CHARRIERE, Serge DEMARTHE, Jeannine VIENNET, Carlos FONTINHA RODRIGUES

Procurations : Annick JACQUEMET à Pascal ROUTHIER
Martine COMPANT à Anne BHIR
Valérie BORDY à Jean-Louis MONTRICHARD
Arnaud BOVIGNY à Nathalie MULENET

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 10 juin 2020. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

L'article 1650 du code général des impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID), comprenant, pour les communes de plus de 2000 habitants :

- ✓ Le Maire ou l'adjoint délégué, président ;
- ✓ Huit commissaires

Les 8 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal. La liste doit donc comporter 16 noms pour les titulaires, et 16 noms pour les suppléants.

La liste des 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants est en cours de constitution :

Titulaires	Suppléants
Thierry COURTOIS	Laurent THIRIOT
Anne BIHR	Valérie BORDY
Jean-Louis MONTRICHARD	Arnaud VERDENET
Martine COMPANT	Stéphane PRETRE
Jean-Luc REMOND	Viviane GAUDEL
Alain OLIEL	Nathalie MULENET
Marie-France BARRAUX	Serge DEMARTHE
Marie-Lise LAMIDEY	Jeanine VIENNET
Jean REGNIER	Gérard SIMPLOT
Marcel SUDAN	André GIRARD
Jean-Luc BOURGEOIS	René BUTTERLIN
Pascal HUBERT	Jean-Michel CATY
Monique SEMARD	Claude RAVIER
Jean-Paul VIENNET	Noël BEAUQUEREY
Jean-Louis NOTTET	Christine DELGADO
Jacques VERDENET	Daniel GIRARD

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, acceptent la nomination de ces 16 commissaires titulaires et 16 suppléants.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

